



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-dix-neuvième session

Rome, 10-11 septembre 2003

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE

DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

POUR

LA RECHERCHE ET LA FORMATION AGRICOLES

MENÉES PAR

DES CENTRES INTERNATIONAUX BÉNÉFICIAIRES DU SOUTIEN DU GCRAI



TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	iii
PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION	1
DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	2
ANNEXES	
I. Institut international d'agriculture tropicale (IITA): Développement participatif, diffusion et adoption de technologies relatives au niébé, pour réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest - Phase II	3
II. Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO): Recherche adaptative participative et diffusion de technologies rizicoles en Afrique de l'Ouest – Phase II	9



SIGLES ET ACRONYMES

ADRAO	Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest
CNGP	Comité national de gestion du projet
IAR	Initiative africaine pour le riz
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
MARP	Méthode accélérée de recherche participative
NARES	Systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles
ONG	Organisations non gouvernementales
SVP	Sélection variétale participative



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE
DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION
AGRICOLES MENÉES PAR DES CENTRES INTERNATIONAUX BÉNÉFICIAIRES DU
SOUTIEN DU GCRAI**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et la recommandation ci-après concernant deux propositions de dons d'assistance technique (DAT) pour les activités de recherche et de formation agricoles des centres internationaux appuyés par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), pour un montant de 2 millions de USD.

PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION

1. Le présent rapport recommande que le FIDA fournisse un appui aux programmes de recherche et de formation de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) et de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO), centres internationaux appuyés par le Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI).
2. Les documents concernant les dons d'assistance technique soumis à l'approbation du Conseil d'administration figurent dans les annexes au présent rapport:
 - I. Institut international d'agriculture tropicale (IITA): Développement participatif, diffusion et adoption de technologies relatives au niébé, pour réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest - Phase II
 - II. Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO): Recherche adaptative participative et diffusion de technologies rizicoles en Afrique de l'Ouest – Phase II
3. Les objectifs et le contenu de ces programmes de recherche appliquée vont dans le sens des nouveaux objectifs stratégiques du Fonds ainsi que de la politique et des critères qui président à son programme de DAT pour la recherche et la formation agricoles.
4. Les objectifs stratégiques de l'appui apporté par le Fonds au développement des technologies sont axés sur: a) les groupes cibles de l'appui du FIDA et les stratégies que suivent les ménages pour garantir leur sécurité alimentaire, spécialement dans les régions agro-écologiques reculées et marginalisées; b) les technologies qui tendent à exploiter les systèmes traditionnels de savoirs, tiennent compte des différences entre les sexes et sont de nature à accroître et à diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité et en éliminant les goulets d'étranglement au niveau de la production; c) l'accès aux avoirs productifs (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technologies, y compris technologies autochtones) et la gestion rationnelle et productive de ces ressources; d) un cadre de politiques générales qui encourage les ruraux pauvres à améliorer leur productivité pour réduire ainsi leur dépendance à l'égard des paiements de transfert; et e) un cadre institutionnel à l'intérieur duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales fournissent des services aux groupes économiquement vulnérables, en fonction de leurs avantages comparatifs respectifs. À l'intérieur de ce cadre, le Fonds a également l'intention d'élaborer des approches de développement rural fondées sur les produits. Enfin, l'établissement d'un réseau global de collecte et de diffusion de savoirs mettra le FIDA mieux à même d'établir des liens stratégiques à long terme avec ses partenaires de développement et de multiplier l'effet de son programme de recherche et de formation agricoles.



5. Les DAT proposés dans le présent document correspondent aux deux premiers objectifs du cadre stratégique du FIDA. En ce qui concerne le premier objectif stratégique, à savoir renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations, les deux DAT contribueront à mettre les organisations communautaires mieux à même de participer au développement et à la diffusion des technologies agricoles. S'agissant du deuxième objectif du Fonds, à savoir promouvoir un accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies, les deux DAT seront axés sur le développement des technologies dont ont besoin les petits agriculteurs pauvres en ressources.

DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

6. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons d'assistance technique proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds, afin de financer en partie le programme de développement participatif, diffusion et adoption de technologies relatives au niébé, pour réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest - Phase II, fera à l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) un don d'un montant de 1 million de dollars des États-Unis (1 000 000 de USD) au maximum qui sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, pour financer en partie le programme de recherche adaptative participative et diffusion de technologies rizicoles en Afrique de l'Ouest – Phase II, fera à l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) un don d'un montant de 1 million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au maximum qui sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

INSTITUT INTERNATIONAL D'AGRICULTURE TROPICALE (IITA): DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF, DIFFUSION ET ADOPTION DE TECHNOLOGIES RELATIVES AU NIÉBÉ, POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST - PHASE II

I. GÉNÉRALITÉS

1. Le niébé est une culture qui peut beaucoup contribuer à la fois à réduire la pauvreté rurale et à améliorer la sécurité alimentaire en accroissant de façon significative la consommation alimentaire et les revenus des petits exploitants et des femmes pauvres d'Afrique subsaharienne. Jusqu'à présent, cependant, la faiblesse des rendements et les pertes substantielles enregistrées pendant l'entreposage ont limité la contribution que le niébé peut apporter à la sécurité alimentaire dans toute l'Afrique subsaharienne. Alors que le rendement potentiel peut atteindre jusqu'à 2 tonnes/ha, le rendement effectif moyen obtenu par les agriculteurs est de 600 kg/ha. La faiblesse des rendements et les pertes sont imputables à différents insectes ravageurs, maladies et plantes parasites. Rares sont les agriculteurs qui ont accès à des méthodes respectueuses de l'environnement et efficaces de lutte contre les parasites. En outre, comme les pesticides respectueux de l'environnement coûtent cher, des marchands peu scrupuleux vendent des pesticides bon marché mais adultérés et inefficaces aux agriculteurs pauvres trop confiants. Il a d'ailleurs été signalé en différentes localités des risques pour la santé et pour l'environnement découlant d'une mauvaise utilisation de pesticides synthétiques. Les ruissellements dans les cours d'eau et les barrages (résultant de l'application de pesticides aux cultures) ont également pollué les eaux et tué le poisson.

II. JUSTIFICATION ET INTÉRÊT POUR LE FIDA

2. Le niébé est une "culture orpheline" et l'appui au développement et à la diffusion de technologies de nature à améliorer la productivité de cette culture va dans le sens de la stratégie nationale élaborée par le Fonds en matière de recherche agricole. Cette stratégie accorde une priorité élevée à la recherche appliquée et à la recherche adaptative sur les récoltes négligées ou orphelines qui sont importantes pour les systèmes de culture des ruraux pauvres mais qui n'ont pas été suffisamment appuyées par le passé. Les recherches sur le niébé relèvent manifestement de cette catégorie. En outre, la stratégie d'appui à la recherche du FIDA tend tout particulièrement à établir des liens directs entre les dons d'assistance technique et les projets d'investissement du Fonds. Les projets en cours et les futurs projets dans la région offrent d'excellentes possibilités à cet égard étant donné que les cultivateurs de niébé qui collaborent avec les chercheurs du programme de recherche appliquée et adaptative sur le niébé dans les zones semi-arides d'Afrique de l'Ouest – Phase I vivent dans les régions rurales où sont réalisées la plupart des activités appuyées par le FIDA.

3. Bien que l'impact des technologies améliorées de culture du niébé sur la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement ait été significatif, il reste encore beaucoup à faire pour accroître leur adoption et leur diffusion parmi les agriculteurs pauvres en ressources. La portée de la Phase I a été élargie, comme en témoigne l'intitulé de la nouvelle phase: Recherche adaptative participative et diffusion de technologies rizicoles en Afrique de l'Ouest – Phase II. Les principaux domaines d'activité prévus pour la Phase II sont notamment les suivants: intégration des systèmes de culture du niébé et d'élevage; protection de l'environnement; et renforcement des capacités de suivi et d'évaluation d'impact des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles (NARES) et des projets de prêt du FIDA afin de pouvoir déterminer les effets de l'amélioration des technologies de culture du niébé et du soja. En resserrant les liens avec les projets appuyés au moyen de prêts du FIDA, il sera possible de mettre à l'épreuve, d'affiner et de

diffuser à grande échelle des méthodes nouvelles et efficaces de partage des savoirs et de diffusion des technologies parmi les agriculteurs.

III. RÉSULTATS DE LA PHASE I

4. La première phase du programme, intitulé Recherche appliquée et adaptative sur le niébé dans les zones semi-arides d'Afrique de l'Ouest – Phase I, a été exécutée par des équipes multidisciplinaires dans quatre pays: le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigéria. Le programme a contribué à la mise au point de technologies de nature à améliorer durablement les systèmes de cultures fondées sur le niébé et le soja, à renforcer les capacités des NARES et des agriculteurs pauvres et à protéger l'environnement en Afrique subsaharienne. Le projet a mis à l'essai la méthode des réunions pratiques d'agriculteurs comme principal moyen aussi bien d'autonomiser les agriculteurs que de diffuser les technologies.

5. Concrètement, les résultats obtenus dans le cadre de la Phase I du programme de recherche appliquée et adaptative sur le niébé dans les zones semi-arides d'Afrique de l'Ouest ont été notamment la mise au point et la diffusion de technologies durables de production intégrée de niébé et de soja en Afrique subsaharienne. Les technologies qui ont été largement diffusées dans certaines communautés et qui sont utilisées par les agriculteurs et les femmes rurales pauvres sont notamment l'utilisation de variétés à haut rendement résistantes à certains parasites et maladies, l'application ciblée d'insecticides, l'utilisation comme pesticide d'extraits botaniques de margousier et de papaye, le séchage au soleil et l'ensachage en plastique des semences en vue d'un entreposage de longue durée et l'amélioration des pratiques traditionnelles.

6. Le programme a commencé à établir des liens étroits avec les projets de développement rural financés par le FIDA dans tous les pays intéressés par le biais de l'élaboration et de la diffusion participatives de technologies et le renforcement des capacités. Les projets financés par le FIDA au Burkina Faso, au Mali et au Niger bénéficient déjà de l'établissement de ces nouveaux liens. Ces derniers seront étendus, pendant la Phase II à d'autres interventions comme le programme de développement agricole et rural à assise communautaire au Nigéria et le projet de microfinancement et de commercialisation au Bénin. L'on a également commencé à étudier les moyens de faire participer le secteur privé, et en particulier les petites entreprises, au traitement du niébé et du soja et à la production semi-industrielle d'agents botaniques de protection des végétaux. Pendant la Phase I du programme, des liens solides ont été établis avec certaines organisations non gouvernementales (ONG), comme TechnoServe Inc. au Ghana et la Coopérative d'assistance et de secours dans toutes les parties du monde (CARE International) au Bénin, qui a l'expérience de l'encouragement de l'esprit d'entreprise dans le secteur privé. C'est ainsi que l'on a commencé à fabriquer localement du matériel d'extraction de pesticides botaniques qui peut être acheté, exploité et réparé par les petits exploitants et leurs associations.

7. Indépendamment de la mise au point et de la diffusion de technologies, le programme a permis de renforcer les capacités techniques et de gestion des agriculteurs, des femmes et des groupes d'agriculteurs pauvres afin qu'ils puissent mieux analyser les systèmes écologiques et savoir quand intervenir pour réduire les dommages que les parasites peuvent causer à leurs récoltes. Les activités de renforcement des capacités se poursuivent à l'intention des agents de vulgarisation des ONG, du personnel des services de vulgarisation de l'État, des chercheurs et des techniciens qui travaillent aux programmes nationaux de recherche et du personnel des projets du FIDA. Certains membres du personnel des services de recherche ont reçu dans le cadre de ce programme des bourses qui leur ont permis de suivre des programmes d'études avancées, et certains d'entre eux font maintenant partie des équipes de chercheurs des divers pays. En outre, dix scientifiques des pays où est réalisé le

programme ont été aidés à participer à la troisième conférence mondiale de recherche sur le niébé qui a eu lieu en 2000.

IV. LE PROGRAMME PROPOSÉ

8. L'objectif du programme est de faire en sorte que le sous-secteur du niébé contribue à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest grâce à la mise au point et à l'adoption de produits divers, à la diffusion de technologies améliorées et à l'amélioration des connaissances des agriculteurs. Les bénéficiaires seront associés aussi étroitement que possible au développement des technologies. Il sera appliqué des approches participatives pour permettre aux bénéficiaires de valider les technologies acceptables et de suggérer des modifications ou d'autres solutions et idées. L'on s'emploiera tout particulièrement à répondre aux besoins des agriculteurs pauvres en ressources, qui répugnent à prendre des risques, et en particulier des femmes rurales pauvres. Chaque pays choisira deux ou trois thèmes, compte tenu de leurs avantages comparatifs et à la suite d'efforts de détermination des priorités menés en association avec une large gamme de parties prenantes nationales. Les activités décrites ci-dessous seront réalisées dans le cadre de la Phase II du programme de développement participatif, diffusion et adoption de technologies relatives au niébé, pour réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest.

9. **Mise au point et diffusion de semences améliorées:** sélection de variétés et multiplication de semences de variétés améliorées de niébé résistantes aux parasites, aux maladies, à la striga et à l'alectra, et caractérisées par un rendement élevé en grains et en fourrage. Cette activité sera réalisée dans le cadre d'un système communautaire de multiplication de semences.

10. **Gestion intégrée des parasites:** Pendant la Phase II, les efforts entrepris pour mettre au point et diffuser des technologies permettant de lutter contre les parasites sans affecter l'environnement seront poursuivis. Ces technologies sont notamment les suivantes: pesticides d'origine végétale en remplacement de pesticides synthétiques toxiques; épandage minimum d'insecticides (application à des moments et des dosages plus judicieux); utilisation comme pesticides d'extraits botaniques de margousier et de papaye; séchage solaire et ensachage en plastique des semences devant être stockées pour des périodes de longue durée; et amélioration des pratiques traditionnelles. L'on continuera d'utiliser les réunions pratiques d'agriculteurs pour habiliter les agriculteurs et diffuser les technologies, l'accent étant mis tout particulièrement sur la diffusion des savoirs par les agriculteurs eux-mêmes. En ce qui concerne la *fertilité des sols*, l'on s'attachera à mieux comprendre les interactions entre les cultures et l'élevage afin d'améliorer la gestion des terres, le niébé étant utilisé comme récolte clé pour fixer l'azote et comme source de fourrage pour les animaux. Cela va se traduire par une nette amélioration des systèmes de cultures durables, et les activités seront réalisées en étroite collaboration avec le programme intégré de culture et d'élevage dirigé par l'Institut international de recherche sur le bétail (ILRI), qui fait partie de l'IITA.

11. Les analyses socio-économiques et environnementales et le renforcement des capacités constitueront des éléments importants dans tous les domaines d'activité. Les travaux entrepris pendant la Phase I au sujet de la dynamique du partage de la formation et de l'apprentissage dans le contexte des meilleures pratiques d'agriculteurs seront poursuivis. En outre, un accent plus marqué sera mis sur les efforts déployés pour mieux comprendre l'adéquation des différentes technologies eu égard aux avoires auxquels peuvent avoir accès différentes catégories d'agriculteurs. La formation des chercheurs et du personnel des programmes aux analyses socio-économiques – élément qui a donné d'excellents résultats pendant la Phase I – se poursuivra et sera élargie de manière à englober les techniques d'évaluation de l'impact environnemental et le partage de la formation avec les entités qui bénéficient d'autres DAT.

V. PRODUITS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS

12. S'agissant de la mise au point et de la diffusion de semences améliorées, il sera distribué chaque année aux agriculteurs 30 tonnes au total de semences améliorées de niébé dans tous les pays où est exécuté le programme, dont 25% au moins par l'entremise du secteur privé (d'agriculteur à agriculteur ou par le truchement d'entreprises). Pour ce qui est de la gestion intégrée des parasites, il sera mis au point dans chaque pays, d'ici à 2006, au moins deux formules acceptables et respectueuses de l'environnement (et économiquement viables) de lutte contre les ravageurs. Les agriculteurs qui utiliseront ces technologies pourront ainsi protéger de façon sûre leurs cultures. En outre, les consommateurs de produits protégés sans insecticides dangereux seront moins exposés à des problèmes de santé. Pour ce qui est des avantages escomptés de l'adoption de systèmes de production durable, des informations seront rassemblées au sujet de la contribution du niébé à l'alimentation des animaux, à l'amélioration des sols et à la réduction de la striga, ce qui aidera les agronomes et les phytogénéticiens à orienter les efforts futurs de développement des technologies.

13. S'agissant de l'autonomisation des parties prenantes, 3 000 agriculteurs devraient pouvoir, grâce à leur observation, appliquer des insecticides plus sûrs et plus économiques et notamment déterminer les produits à utiliser et le moment auquel ils doivent être utilisés.

14. Les efforts entrepris pour faciliter l'établissement de liens entre les parties prenantes se traduiront par l'enseignement à 2 500 agriculteurs supplémentaires des techniques de gestion intégrée des ravageurs du niébé ou des techniques de traitement des légumineuses dans le contexte des projets de développement rural du FIDA et de la collaboration avec les entreprises participant au projet d'appui aux entreprises privées. En outre, 1 000 agriculteurs, entreprises de traitement ou chefs d'entreprise seront informés des possibilités qu'offre le sous-secteur du niébé.

VI. ARRANGEMENTS D'EXÉCUTION

15. Les activités seront réalisées dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Nigéria) où la culture du niébé et du soja pourrait beaucoup contribuer à améliorer la sécurité alimentaire, à réduire la pauvreté et à prévenir la dégradation de l'environnement.

16. **L'Institut international d'agriculture tropicale (IITA)** gèrera les fonds, fournira l'appui technique nécessaire aux activités et assurera un suivi et une évaluation efficaces du programme, en collaboration avec le comité directeur. L'IITA présentera les rapports financiers et les informations de gestion au comité directeur et au FIDA. L'IITA désignera un de ces scientifiques comme coordonnateur régional qui assurera la supervision générale, la direction et la gestion au jour le jour des activités des programmes. Le coordonnateur régional travaillera en étroite collaboration avec une petite équipe d'assistance à temps partiel qui fourniront un appui dans des domaines spécifiques comme la formation dispensée dans le contexte des réunions pratiques d'agriculteurs, le renforcement des capacités de collecte de données socio-économiques et d'informations connexes des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), la formation au traitement des denrées alimentaires, la gestion intégrée des parasites et la gestion durable des systèmes de culture améliorée.

17. **Le comité directeur** comprendra un représentant de chacun des cinq pays participants, un représentant du FIDA, un représentant de l'IITA et le coordonnateur régional du programme. Le comité directeur se réunira une fois par an pour échanger des idées et discuter des résultats des activités, des enseignements retirés et des perspectives d'avenir. Il planifiera et passera en revue les activités menées dans le cadre des programmes et décidera de l'allocation annuelle des ressources.



18. **Un comité national de suivi et d'exécution** sera constitué dans chaque pays pour suivre les activités menées dans le cadre de la Phase II et veiller à ce que tous les partenaires clés soient associés aux activités, selon leurs compétences et leurs qualifications. Ce comité veillera à l'établissement de liens entre le programme et les projets d'investissement pertinents du FIDA et suivra la situation à cet égard. En outre, il coordonnera les activités des différents partenaires et participera à tous les ateliers nationaux organisés par le programme dans le pays.

VII. COÛTS INDICATIFS DU PROGRAMME ET FINANCEMENT

19. Le coût total du programme est estimé à 2 570 000 USD (tableau 1). Les NARES apporteront des contributions en nature, sous forme de personnel spécialisé et de personnel administratif, de services de laboratoire et de locaux à usage de bureau, pour une valeur représentant l'équivalent d'environ 555 000 USD. L'IITA fournira des services de personnel et de laboratoire et des locaux à usage de bureau et prendra à sa charge les dépenses de fonctionnement, le tout représentant l'équivalent de quelque 550 000 USD. Les projets financés au moyen de prêts du Fonds donneront également une contribution, à concurrence d'environ 465 000 USD, sous forme de services de personnel ainsi que des ressources financières pour la participation aux ateliers, la formation et les coûts de certaines activités de recherche. Lorsque cela sera possible, les projets associés financés au moyen de prêts du FIDA seront invités, lors du processus annuel d'établissement du programme de travail et du budget, d'inscrire à celui-ci une partie des frais de fonctionnement afférents aux recherches.

20. Il est demandé au FIDA de fournir un financement de 1 million de USD pour appuyer la supervision technique et administrative du programme par l'IITA, les frais de recherche, l'organisation des ateliers, le suivi et la formation du personnel des partenaires de développement. L'on trouvera au tableau 2 la décomposition annuelle de cette contribution.

**Tableau 1: Plan de financement
(en milliers de USD)**

Poste	Source des fonds				Total
	FIDA	IITA	NARES associés	Projets du FIDA	
Personnel	303	150	300	200	953
Matériel (dépenses opérationnelles)	32	125	60	125	342
Formation, ateliers, séminaires	147	30	-	50	227
Coûts des NARES	330	200	175		705
Voyage	70	20	-	70	160
Publications	11	25	20	20	76
Coûts indirects (15%)	107	-			107
Total	1 000	550	555	465	2 570

**Tableau 2: Budget proposé pour les fonds du FIDA
(en milliers de USD)**

Postes	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Personnel	101	101	101	303
Matériel (dépenses opérationnelles)	12	10	10	32
Formation, ateliers, séminaires	47	50	50	147
Coûts des NARES	114	109	107	330
Voyage	20	25	25	70
Publications	3	3	5	11
Coûts indirects (15%)	35	36	36	107
Total	332	334	334	1 000

ANNEXE II

**ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUEST
(ADRAO): RECHERCHE ADAPTATIVE PARTICIPATIVE ET DIFFUSION DE TECHNOLOGIES
RIZICOLES EN AFRIQUE DE L'OUEST – PHASE II**

I. GÉNÉRALITÉS

1. En Afrique subsaharienne, l'augmentation rapide de la demande de riz dépasse la production régionale. Les importations, qui se chiffrent à quelque 4 millions de tonnes par an, représentent la moitié des besoins de consommation de la région, évalués à 1 milliard de USD par an. Il importe d'améliorer d'urgence la capacité régionale de production. Le riz étant cultivé principalement par des agriculteurs pauvres en ressources, la recherche-développement sur le riz peut constituer un point d'entrée pour les efforts d'atténuation de la pauvreté et du développement rural. Les systèmes de riziculture irriguée représentent 75% du total de ces cultures en Afrique de l'Ouest. Les rendements moyens de la riziculture pluviale sont peu élevés, et varient entre une et deux tonnes par hectare. Cependant, ces chiffres dissimulent de grandes différences d'une exploitation à l'autre: les rendements peuvent varier du simple au décuple à l'intérieur d'une région ou d'un même village.
2. Les principales questions qui se posent sont de savoir comment concevoir et promouvoir le changement technologique et encourager l'utilisation d'approches et de méthodes utiles aux agriculteurs qui travaillent dans des environnements divers, ainsi que comment mettre en place un cadre institutionnel et des politiques favorables à ce changement.

II. RÉSULTATS DE LA PHASE I

3. La première phase du programme de recherche adaptative participative et de diffusion des technologies rizicoles en Afrique de l'Ouest (Phase I) a commencé en mai 2000 et doit s'achever en octobre 2003. Il a été exécuté dans quatre pays: la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana et la Guinée. Le programme a tendu à mieux orienter les travaux de recherche-développement sur le riz menés dans les quatre pays participants vers les besoins des usagers. Il a été introduit une approche fondée sur les procédés, qui comporte des cycles de diagnostique, de planification, d'exécution et d'évaluation participatifs. La participation des parties prenantes directement intéressées constitue un aspect central de cette approche.
4. Les activités menées pendant la Phase I ont appuyé avec succès la nouvelle initiative de promotion de la riziculture en Afrique (NERICA) menée sous l'égide de l'ADRAO dans les régions de cultures pluviales à faibles intrants. Grâce à un programme participatif d'expérimentation sur le terrain, de démonstration et de multiplication des semences, des milliers d'agriculteurs ont été mis en contact avec la NERICA. Pendant la Phase I du programme, l'on s'est également employé à diffuser un certain nombre de technologies complémentaires, comme des méthodes bon marché de gestion de la fertilité des sols, de gestion mécanique des mauvaises herbes et de réduction de pertes après la récolte.
5. Pendant la première phase du programme, l'on a également mis à l'épreuve une large gamme d'outils méthodologiques et de méthodes de promotion et de participation effective des parties prenantes au cycle de diagnostique, de planification, d'exécution et d'évaluation. Pour identifier les principales contraintes qui entravent la culture et la commercialisation du riz, les quatre équipes de pays chargées du programme ont eu recours à différentes méthodes accélérées de recherche participative (MARP). En outre, les agriculteurs ont été associés à la planification des activités du programme au moyen d'ateliers organisés aux échelons local et national.



ANNEXE II

6. Pour aider à identifier les variétés prometteuses eu égard aux conditions spécifiques des différentes localités, l'on a adopté l'approche de sélection variétale participative (SVP) de l'ADRAO, le rôle clé étant confié aux agriculteurs, qui ont été appelés à mettre à l'essai et à sélectionner les variétés en fonction de leurs besoins. En outre, on s'est attaché à promouvoir les variétés les plus prometteuses sélectionnées par les agriculteurs au moyen d'une approche communautaire de distribution des semences.

7. La Phase I du programme a contribué à la création et à l'organisation de partenariats et au renforcement des capacités individuelles à différents niveaux grâce à la constitution d'un réseau de parties prenantes chargées d'exécuter les activités du programme, dans des groupes d'agriculteurs, des instituts nationaux de recherche agricole et les services gouvernementaux et non gouvernementaux de vulgarisation.

III. JUSTIFICATION ET INTÉRÊTS POUR LE FIDA

8. Étant donné la grande diversité et le caractère dynamique de la riziculture pluviale en Afrique de l'Ouest, les technologies mises au point doivent tenir expressément compte des conditions spécifiques des sites. Ce qui est viable et rentable pour les agriculteurs dans un site donné dépend d'une combinaison unique de circonstances biologiques, physiques, socio-économiques, organisationnelles et institutionnelles. Étant donné la haute complexité des environnements qui caractérisent les systèmes de riziculture pluviale, les agriculteurs ont un rôle actif à jouer dans le processus d'affinage des technologies et des pratiques et dans leur adaptation aux conditions spécifiques dans lesquelles ils travaillent. Pour assurer une participation large et effective des agriculteurs à la mise au point des technologies, il faut appliquer des approches méthodologiques de nature à renforcer leurs capacités d'innovation, d'expérimentation, d'évaluation et d'adaptation de sorte qu'ils puissent utiliser au mieux les ressources disponibles. Grâce à l'expérience acquise lors de la Phase I du programme, les équipes de terrain sont maintenant bien placées pour associer plus étroitement les agriculteurs au processus de développement des technologies en ayant recours aux MARP, aux SVP et aux systèmes communautaires de distribution des semences.

9. La Phase II reposera sur les résultats obtenus sur les plans technique, méthodologique et institutionnel pendant la Phase I et tendra à résoudre les principaux problèmes en suspens cités ci-dessous. La Phase II constituera un programme de recherche orientée vers l'action, ce qui permettra d'exploiter les résultats des recherches plus classiques pouvant être utilisés pour des projets de vulgarisation et de développement. Pendant la Phase II, l'on s'attachera à établir des liens étroits avec les projets et les services de développement et de vulgarisation, et en particulier avec les projets menés grâce à des prêts du FIDA dans les pays participants. En outre, des liens étroits seront établis avec l'Initiative africaine pour le riz (IAR) et avec les projets nationaux de systèmes communautaires de distribution de semences, qui doivent devenir partie intégrante de l'IAR globale. La mise en œuvre de l'Initiative africaine pour le riz constitue l'une des principales priorités du volet agricole du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). La Phase II du programme contribuera donc directement à la réalisation des objectifs du NEPAD.

10. Afin d'obtenir l'effet de levier maximum d'investissements relativement modestes, les activités envisagées pendant la Phase II seront concentrées dans les vallées de l'intérieur. Il y a à ce choix deux raisons. Premièrement, les vallées de l'intérieur offrent le potentiel de devenir le grenier à pain de l'Afrique de l'Ouest et, deuxièmement, l'eau peut jouer un rôle de catalyseur s'agissant d'accroître le capital social dans les communautés rurales pauvres.

ANNEXE II

11. Même si l'accent est mis sur les vallées de l'intérieur, la riziculture de plateau ne sera pas négligée pour autant. Les constatations et informations concernant les conditions de culture du riz de plateau rassemblées pendant la Phase II, par exemple au sujet des technologies améliorées de gestion (par exemple NERICA, production de semences et techniques de stockage et de gestion après la récolte), seront partagées avec les services compétents de développement ou de vulgarisation, y compris l'IAR et les projets communautaires de distribution de semences, ainsi qu'avec les projets pertinents appuyés par des prêts du FIDA.

IV. LE PROGRAMME PROPOSÉ

12. Conformément à la stratégie élaborée par le FIDA pour atténuer la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest et centrale et à sa stratégie régionale en matière de recherche agricole, l'objectif d'ensemble de la Phase II du programme est de réduire la pauvreté et d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs pauvres en ressources d'Afrique de l'Ouest grâce à des systèmes plus durables de cultures fondés sur le riz. D'une manière générale, la Phase II a pour but de contribuer à accroître la production de riz, à encourager la diversification des cultures et à créer de nouvelles activités génératrices de revenus en milieu rural grâce à la mise au point, à l'essai, à l'évaluation et à l'adaptation d'innovations appropriées de nature à améliorer la gestion des cultures dans les vallées de l'intérieur. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- Identifier, évaluer, adapter et diffuser à plus grande échelle les innovations de nature à améliorer durablement la productivité des systèmes de riziculture dans un environnement de riziculture pluvial de bas-fond.
- Élaborer, évaluer et affiner une approche méthodologique basée sur les procédés en vue d'un apprentissage participatif et de recherches orientées vers l'action reposant sur la participation des agriculteurs, des ONG et des services de vulgarisation et de recherche.
- Aider à créer un environnement plus favorable aux producteurs de riz grâce à l'évaluation, au renforcement et au développement des associations et réseaux d'agriculteurs existants (liens "horizontaux") et à l'établissement de tremplins de recherche-développement pour les parties prenantes qui fournissent des services de crédit, des intrants et des services de commercialisation aux échelons régional et national (liens "verticaux").

13. Les activités du programme sont regroupées en trois principales composantes: a) élaboration d'une base technologique de gestion intégrée des récoltes afin de constituer et d'affiner des "enveloppes" d'options technologiques afin d'éliminer les contraintes qui entravent le plus les principaux systèmes de riziculture dans des sites représentatifs clés; b) élaboration des bases méthodologiques de la gestion intégrée des récoltes grâce à la définition et au perfectionnement d'un programme d'apprentissage participatif et de recherche orientée vers l'action en vue de faciliter ce processus; et c) création de partenariats entre les parties prenantes qui s'occupent de recherche-développement pour aider à créer un environnement propice aux riziculteurs. À cette fin, l'on s'attachera à étendre l'apprentissage social au-delà des sites clés, à développer les associations et réseaux d'agriculteurs et à élaborer des "tremplins" de recherche-développement pour les parties prenantes qui fournissent des services de crédit, des intrants et des services de commercialisation aux échelons régional et national.

ANNEXE II

V. PRODUITS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS

14. Les produits directs de la Phase II du programme seront les suivants:

- "Enveloppes" d'options technologiques pour la gestion intégrée des cultures fondées sur les conditions spécifiques et la typologie des sites, et notamment choix de variétés, amélioration des options de gestion de l'eau, formules de gestion intégrée des mauvaises herbes et des ravageurs et de la fertilité des sols, technologies de récolte et d'entreposage après les récoltes et élaboration d'un manuel technique comportant au moins 40 références techniques présentées sous forme d'options de gestion intégrée des récoltes.
- Élaboration à l'intention des facilitateurs d'un manuel comportant au moins 35 modules de formation à l'apprentissage participatif et à la recherche orientée vers l'action adaptés aux conditions propres aux différents sites et de préparation de programmes localisés de formation à l'apprentissage participatif et à la recherche orientée vers l'action dans le domaine de la gestion intégrée des récoltes.
- Il sera établi des réseaux fonctionnels d'agriculteurs et des plates-formes de parties prenantes et l'on s'emploiera à créer des relations de confiance, de réciprocité, d'échange et d'interaction. Un appui sera apporté aux principaux éléments nécessaires à l'élaboration de règles, de normes et de sanctions communes pour resserrer l'interaction entre les agriculteurs, ce qui constituera un modèle pouvant servir à élargir et à développer à plus grande échelle des systèmes d'apprentissage participatif et de recherche orientée vers l'action dans le domaine de la gestion intégrée des cultures.

15. Les principaux groupes cibles sont les petits riziculteurs pauvres en ressources de sites clés sélectionnés dans chacun des pays participants. L'élaboration, l'adaptation et l'adoption des méthodes de gestion intégrée des cultures devraient avoir un impact considérable sur les moyens de subsistance des agriculteurs par le biais d'un accroissement d'au moins 30% de la productivité des cultures de riz. Les enseignements retirés de l'application de méthodes de gestion intégrée des cultures dans plusieurs pays d'Afrique au moyen de la méthode d'apprentissage participatif et de recherche orientée vers l'action montrent que cette approche peut avoir un impact substantiel sur les connaissances des agriculteurs et sur la capacité de mettre à l'épreuve des technologies nouvelles et d'adapter leurs pratiques à des conditions changeantes, ce qui, à son tour, facilite l'adoption de nouvelles idées et renforce la sécurité alimentaire.

16. L'application substantielle des partenaires associés à l'exécution de projets appuyés par des prêts du FIDA devrait permettre d'étendre les avantages escomptés du projet au-delà des partenaires traditionnels des projets de recherche. Le fait que nombre des activités prévues dans le cadre de la Phase II du programme seront exécutées dans les zones où sont menés des projets appuyés par le FIDA accroîtra les effets de synergie et les avantages potentiels en encourageant une complémentarité avec les investissements du Fonds dans le renforcement des capacités communautaires, l'infrastructure et le microfinancement.

VI. ARRANGEMENTS D'EXÉCUTION

17. Un Comité consultatif du programme (CCP) composé du coordonnateur et des représentants de l'ADRAO dans les pays sera chargé de planifier, d'exécuter et de suivre les activités du programme. Les représentants dans les pays seront notamment des membres du personnel des NARS coopérants, des services de vulgarisation, des ONG et des projets appuyés par des prêts du Fonds. Le CCP se réunira une fois par an et sera chargé en particulier d'allouer les fonds nécessaires aux



ANNEXE II

activités dans les pays et d'organiser les visites de suivi, les ateliers régionaux et les cours de formation. Les propositions de projet au niveau des pays seront approuvées à la suite d'une procédure de sélection sur la base d'une série de critères liés au degré d'application des parties prenantes (y compris le personnel des projets du FIDA) aux activités ainsi que d'une définition claire des produits escomptés pour ce qui est des technologies et/ou méthodologies qui correspondent aux besoins des agriculteurs et qui aient des chances d'être adoptées par les services de vulgarisation, les ONG et les projets financés au moyen de prêts du FIDA.

18. Il sera constitué dans chaque pays un Comité national de gestion du programme (CNGP) composé d'un représentant des organisations d'agriculteurs, des organismes des projets de recherche, des services de vulgarisation, des ONG et des projets financés par des prêts du FIDA et de toute autre partie prenante intéressée. Le CNGP sera chargé de gérer les activités au niveau du pays et se réunira au moins deux fois par an.

19. Le programme 3 de l'ADRAO (politiques et développement de la riziculture) sera responsable de la coordination de la Phase II du programme. Le programme 3 comporte des activités d'élaboration de stratégies de gestion durable et des ressources naturelles dans les vallées de l'intérieur, de développement participatif des technologies et de création de partenariats. Outre qu'elle sera intégrée à la structure des programmes de l'ADRAO, la Phase II du programme sera étroitement reliée à l'IAR et à son organe directeur, le Consortium NERICA pour la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, l'alliance de systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles, d'ONG, d'agriculteurs et de donateurs. L'IAR étant basée à l'ADRAO, il sera facile d'établir d'étroites relations de travail au jour le jour.

VII. COÛTS INDICATIFS DU PROGRAMME ET FINANCEMENT

20. Le coût total du programme est estimé à 2,32 millions de USD (Tableau 1). Les NARES apporteront des contributions en nature, sous forme de personnel spécialisé et de personnel administratif, de services de laboratoire et de locaux à usage de bureau, pour une valeur représentant l'équivalent d'environ 555 000 USD. L'ADRAO fournira des services de personnel et de laboratoire et des locaux à usage de bureau et prendra à sa charge les dépenses de fonctionnement, le tout représentant l'équivalent de quelque 540 000 USD. Les projets financés au moyen de prêts du Fonds donneront également une contribution, à concurrence d'environ 225 000 USD, sous forme de services de personnel ainsi que des ressources financières pour la participation aux ateliers, la formation et les coûts de certaines activités de recherche. Les projets associés financés au moyen de prêts du FIDA seront invités, lors du processus annuel d'établissement du programme de travail et du budget, d'inscrire à celui-ci une partie des frais de fonctionnement afférents aux recherches.

21. Il est demandé au FIDA de fournir un financement de 1 million de USD pour appuyer la supervision technique et administrative du programme par l'ADRAO, les frais de recherche, l'organisation des ateliers, le suivi et la formation du personnel des partenaires de développement. L'on trouvera au Tableau 2 la décomposition annuelle de cette contribution.

ANNEXE II

**Tableau 1: Plan de financement
(en milliers de USD)**

Poste	Source des fonds				Total
	FIDA	ADRAO	NARES associés	Projets du FIDA	
Personnel	305	300.0	300.0	100.0	1005
Matériel (dépenses opérationnelles)	30	180.0		100.0	310
Formation, ateliers, séminaires	123		60.0		183
Coûts des NARES	315	30.0	45.0		390
Voyage	70	30.0	150.0	25.0	275
Publications	27				27
Coûts indirects (15%)	130				130
Total	1 000	540	555	225	2 320

**Tableau 2: Budget proposé pour les fonds du FIDA
(en milliers de USD)**

Postes	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Personnel	103	102	100	305
Matériel (dépenses opérationnelles)	12	9	9	30
Formation, ateliers, séminaires	46	38	39	123
Coûts des NARES	107	104	104	315
Voyage	24	23	23	70
Publications	4	8	15	27
Coûts indirects (15%)	44	43	43	130
Total	340	327	333	1 000

